



Commune en santé



Bilan 2019 des mesures de promotion de la santé dans la Commune de Saint-Sulpice

Label « Commune en santé »

En tant qu'autorité et cadre de vie, la Commune peut influencer favorablement la santé de ses habitant-e-s parfois, sans s'en rendre compte. Avec le label « Commune en santé », les Communes inventorient toutes les mesures de promotion de la santé qu'elles mettent en œuvre ou soutiennent. En fonction de leur bilan et des éventuelles perspectives d'amélioration identifiées, elles sont conseillées et orientées pour agir davantage. Pour obtenir le label, la Commune doit être impliquée dans le déploiement d'au moins une mesure de promotion de la santé dans les six domaines suivants : politique communale, offres de loisirs, famille et solidarité, école, santé au travail ainsi qu'espaces publics. Une fois les conditions réunies, le label « Commune en santé » est octroyé à la Commune, gratuitement et pour trois ans. Le renouvellement de la labellisation se fait ensuite sur la base d'un rapport d'activités et d'un entretien avec la coordination.

Etat des lieux des mesures de promotion de la santé développées ou soutenues par la Commune

Les tableaux ci-dessous permettent de dresser l'inventaire des mesures de promotion de la santé existant dans votre Commune dans les 6 domaines identifiés. Ils présentent les 28 mesures développées par la Commune de Saint-Sulpice. Le présent bilan a été validé par le comité de labellisation du label ainsi que par la Commune de Saint-Sulpice:

Unisanté

Myriam Pasche

Co-cheffe du Département
Promotion de la santé et prévention

Label Commune en santé

Karin Zürcher

Responsable du Secteur
Information et plaidoyer

Commune de Saint-Sulpice

Alain Clerc

Syndic

Nicolas Bay

Secrétaire municipal

Lausanne, le 30 avril 2019



1. Politique communale

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Politique communale ». Il s'agit de mesures témoignant d'un engagement ferme des autorités communales en faveur de la promotion de la santé : adoption d'un engagement écrit (modification du règlement communal, charte), modification organisationnelle de la Commune (attribution de ressources financières, matérielles ou en personnel) ou changement structurel au sein de la Commune. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Engagement écrit des autorités communales en faveur du bien-être et de la qualité de vie de la population	2016. Cette mesure n'a pas été mise en place pour promouvoir la santé directement, mais elle a été adaptée dans ce sens puisque l'on vise à accroître le bien-être de la population. En effet, les mesures énumérées dans le programme de législature améliorent l'environnement	Le programme de législature 2016-2021 stipule que son "but principal reste l'amélioration de la qualité de vie et le bien-être de la population" (Programme de législature, cf. Annexe 1, p.2) : poursuivre le développement des zones 20 et 30 km/h, contribuer à mettre en place un réseau d'itinéraires cyclables, réalisation d'une salle polyvalente dans la zone d'utilité publique des Pâquis, réaménager les places de jeux, encourager les animations, favoriser l'accueil des nouveaux habitant-e-s, favoriser le développement durable.	Habitant-e-s de la commune	Permanente	Investissement en personnel et soutien financier pour la mise en place des mesures énumérées dans le programme de législature	Gratuit	M. Ray Nicolas, Secrétaire municipal de la commune de St-Sulpice Nicolas.Ray@st-sulpice.ch 021 694 33 52	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser davantage d'effets en termes de promotion de la santé) : lors de l'élaboration du prochain plan de législature, la promotion de la santé et la prévention peuvent être davantage consensées et la Municipalité formalise davantage son engagement à ce sujet.



	. physique et social des habitant-e-s.							
Expérience participative pour et avec les jeunes	2018. Le but de cette mesure est d'être à l'écoute des besoins des jeunes générations et de répondre - dans la mesure du possible - à leurs attentes.	Organisation d'un sondage et soirée d'information sur la thématique "animations et activités locales pour les jeunes", en collaboration avec "J'ai un projet" et le CVAJ. Suite à des discussions avec les jeunes Serpelios ayant participé au sondage, nous avons mis en place plusieurs mesures qui sont en cours de développement : la création d'un terrain de volleyball pour les adolescent-e-s, des jeux et activités lors du 1er août, la mise à disposition de la salle communale pour des soirées cinéma qui seront organisées par le groupe de travail des jeunes constitué à l'issue du sondage, l'installation d'un plongeur au bord du lac et la mise en place d'un skate-park sur le territoire de la commune. Les résultats du sondage ont été présentés par "j'ai un projet" lors d'une soirée organisée par la commune. Une cinquantaine de jeunes y a participé.	Réponses au sondage: 1000 jeunes de 12 à 25 ans, soit un taux de réponse de 75% pour les 12-16 ans et d'environ 16% pour les 17-25 ans Groupe de travail des jeunes: environ 20 jeunes de 13 à 16 ans	Ponctuelle mais donne lieu à des mesures pérennes	Investissement de la part de la municipale en charge de la Jeunesse et du sport: Mme Theumann. Soutien logistique: mise à disposition de locaux et concierge pour les soirées cinéma. Projet Volleyball et 1er août en cours de développement. La commune souhaite faire voter un budget afin qu'une personne soit engagée pour se charger de ces projets.	Gratuit	Mme Theumann Cécile, Municipale "Jeunesse et sport" pour la commune de St-Sulpice Cecile.Theumann@st-sulpice.ch 078 880 54 09	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis
Favoriser l'accès aux offres d'activité physique pour les enfants de la commune	a) Subvention des cours de sport: Favoriser l'accès le plus large possible à tous les sports b) Sports hors	a) La commune subventionne les cours de sport pour les enfants des familles avec des moyens limités. Le total de la cotisation au cours de sport est payé par la commune. Les familles adressent leur demande au service social de la commune.	a) 3 enfants en 2018 b) 84 personnes en 2017	a) et b) Permanente	a) CHF 940.- b) Subventions de CHF 100.- par cours, par année. Au total, coût de la mesure CHF 8400.-	a) et b) Gratuit	a) et b) Mme Theumann Cécile, Municipale "Jeunesse et sport" pour la commune de St-Sulpice Cecile.Theumann@st-sulpice.ch 078 880 54 09	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis Possibilité de travailler sur le critère 3 (envergure) en communiquant





	Saint-Sulpice: Favoriser l'accès le plus large possible à tous les sports	b) La commune subventionne des cours pour des sports qui ne seraient pas représentés sur le territoire communal. Exemple de sports subventionnés: basketball, natation, rugby, handball, cirque etc. La subvention est directement donnée au club de sport.						davantage sur cette mesure, notamment auprès des familles qui en ont besoin.
Engagement de la Municipalité dans des mesures de développement durable avec une dimension de promotion de la santé	a) 2016. Engagement de la Municipalité dans un processus d'Agenda 21 local. Réalisation d'un état des lieux visant à évaluer la durabilité des pratiques de la commune, ainsi qu'à choisir des objectifs et des moyens d'action pour son développement futur. Certains objectifs à développer lient développement durable (DD) et prévention et promotion de la santé (PPS): -La Commune favorise l'intégration et	a) La Municipalité a initié en 2016 un processus de réflexion sur le DD; démarche accompagnée par des experts de la thématique. Cela a abouti à un document "Diagnostic, objectifs et recommandations pour une stratégie de développement durable locale" (profilographe). b) - Halte aux renouées : en collaboration avec l'Association pour la sauvegarde du Léman, la commune de Saint-Sulpice organise une fois par an l'arrachage des renouées sur les rives du lac. A cette occasion le personnel de la voirie encadre l'activité et met à disposition du matériel (benches, gants etc.), un repas est également offert aux bénévoles. Au-delà de cet évènement, la voirie procède 3 fois par année à l'arrachage des renouées. - Les promenades du Développement Durable: Promenades à travers la commune pour découvrir les différentes mesures en lien avec le DD : nichoir pour les martinets, voie verte,	a) et c) Habitant-e-s de la commune b) Habitant-e-s de la commune; balades DD: une dizaine de participant-e-s	Permanente	a) Engagement du personnel communal et coordination par Mme Theumann. Coût du profilographe CHF 16 000 .- b) Mise à disposition du personnel de la voirie et effort de consultation au sein de l'administration communale pour l'établissement du trajet à prévoir lors des promenades du Développement Durable c) Investissement en temps	Gratuit	a) et c) Mme Theumann Cécile, Municipale "Jeunesse et sport" pour la commune de St-Sulpice Cecile.Theumann@st-sulpice.ch 078 880 54 09 b) Mme Theumann Cécile, Municipale "Jeunesse et sport" pour la commune de St-Sulpice Cecile.Theumann@st-sulpice.ch 078 880 54 09 et M. Rouge Claude-Alain, Chef de la voirie pour la commune de Saint-Sulpice Claude-Alain.Rouge@st-sulpice.ch 021 691 83 54	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis



	<p>la participation de sa population dans la vie communautaire;</p> <p>-la Commune mène une politique en matière d'infrastructures liées à la mobilité qui encourage la mobilité douce</p> <p>b) 2018. Participation de la municipalité pour des actions de sensibilisation sur le DD. La municipalité organise plusieurs actions de sensibilisation au développement durable:</p> <p>-Halte aux renouées; -promenades du Développement Durable. Le but principal de cette mesure est de</p>	<p>ruches, bacs à permaculture de la garderie l'écoline, sensibilisation à la problématique des renouées et à la mobilité douce. Cette activité est coordonnée par Mr Rouge, Responsable de la voirie.</p> <p>c) Mise en place d'une Commission consultative composée de 4 personnes. Le but est de relancer les priorités en suivant les recommandations du profilographe réalisé en 2016 (cf. Annexe 3). Plusieurs mesures mises en place en 2017/2018 découlent des discussions ayant eu lieu au sein de ce groupe de travail et en parallèle du profilographe, i.e. l'installation de supports vélos, l'organisation de l'évènement Halte aux renouées, les promenades du développement durable, etc.</p>						
--	--	---	--	--	--	--	--	--



	<p>sensibiliser les habitant-e-s au DD et, sur le long terme, d'améliorer l'environnement physique des habitant-e-s: meilleure qualité de l'air, eau et réduction de l'utilisation de substances chimiques et polluantes</p> <p>c) Groupe de travail sur le développement économique et le développement durable. Créer un espace de discussion pour aborder les questions sur le développement durable</p>							
Installation de défibrillateurs et formation pour les employé-e-s et habitant-e-s	<p>Installation de 2 défibrillateurs et financement de la formation pour les employé-e-s et le public</p>	<p>Deux défibrillateurs vont être installés, à l'école et au centre du village. Une formation au personnel de l'UAPE, aux enseignant-e-s puis à la population sera coordonnée par la municipalité.</p>	<p>Habitant-e-s de la commune et personnes désirant se former à l'utilisation</p>	<p>Permanente</p>	<p>Financement : CHF 6 000.- pour les deux défibrillateurs ; formation pour le public : CHF 3 500.- et formation pour</p>	<p>Gratuit</p>	<p>M. Ray Nicolas, Secrétaire municipal de la commune de St-Sulpice Nicolas.Ray@st-sulpice.ch 021 694 33 52</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis</p> <p>Cette mesure est validée, mais le comité relève qu'il est important que la</p>





			d'un défibrillateur		les employé-e-s : CHF 2 200.-			<p>formation des employé-e-s/habitant-e-s de la commune soit réalisée de manière solide. Il importe en outre que le plus grand nombre d'habitant-e-s suivent cette formation et que de nouvelles sessions de formation soient organisées ces prochaines années.</p> <p>Aussi, la commune peut travailler sur le critère 3 (envergure) en encourageant la population à suivre la formation.</p> <p>La mesure pourrait, en outre, être développée à l'avenir dans l'optique de formation de « Public Responders », à savoir, des habitant-e-s formés pour être capables de dispenser les premières mesures de réanimation et de défibrillation précoces en attendant l'arrivée</p>
--	--	--	---------------------	--	-------------------------------	--	--	--





								des secours professionnels.
Prévention en milieu festif	<p>D'ici 2021, la commune s'engage à mettre en place la charte Festiplus (charte vaudoise de prévention pour manifestations) pour les manifestations suivantes:</p> <p>a) 1er août b) Fête de la musique c) Marché villageois d) Fête de l'Abbaye</p> <p>Les sociétés locales qui organisent ces manifestations se verraient octroyer leur budget par la municipalité à condition que cette charte soit mise en place et respectée.</p>	<p>La charte Festiplus, mise en place par la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA), se compose de quatre mesures de base à respecter lors de manifestations:</p> <ul style="list-style-type: none">-Respect de la législation en vigueur-Stratégie d'intervention coordonnée-Sensibilisation des équipes bars-Sécurisation du retour <p>5 mesures supplémentaires peuvent aussi être mises en place:</p> <ul style="list-style-type: none">-Stand avec des intervenants formés et/ou équipe mobile-Formation des responsables bars-Mise à disposition d'eau fraîche-Lieu calme (Chill out)-Boissons sans alcool attractives	Habitant-e-s de la commune	Permanente	Mise en place de la mesure structurelle et collaboration avec la FVA	Gratuit	Mme Theumann Cécile, Municipale "Jeunesse et sport" pour la commune de St-Sulpice Cecile.Theumann@st-sulpice.ch 078 880 54 09	<p>Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD</p> <p>Cette mesure est validée suite à l'engagement de la commune de mettre en place - dans les 3 ans que dure le label - la charte Festiplus dans les manifestations mentionnées. Lors du prochain bilan, il s'agira de vérifier que cet engagement a été tenu.</p>



Soutien aux associations sportives (activité physique), culturelles et villageoises	<p>a) Tennis club</p> <p>b) Club de foot</p> <p>c) Journée sportive de la société de gym: Journée intergénérationnelle ayant pour thème le sport, le partage et le lien social</p> <p>d) Association des parents d'élèves: soutien aux mesures de PPS</p> <p>e) Ateliers au Centre de loisirs: Le but de cette mesure est d'améliorer l'environnement social et l'offre de loisirs en proposant des activités ludiques aux enfants habitant la commune.</p> <p>f) Jardin d'enfants Croqu'pomme:</p>	<p>a) Contribution financière et mise à disposition des terrains et des infrastructures liées (douches, cuisines...). Soutien de la voirie pour leur soirée de soutien et mise à disposition de la salle communale</p> <p>b) Contribution financière, immobilière et soutien de la voirie pour leur événements (tournoi, soirées de soutien...) et mise à disposition de la salle communale</p> <p>c) Les participant-e-s se retrouvent au parc du Russel pour participer à la journée sportive organisée par la société de gym.</p> <p>d) L'Association des parents d'élèves (APE) propose chaque année 2x/an un cours pour les adultes et un cours pour les enfants. L'objectif de cette mesure est l'amélioration du bien-être des écolier/ère-s et des parents d'élèves. En 2017, les cours suivants ont été dispensés: cours d'autoprotection et de prise de confiance en soi (cours TATOUT), cours de Hip-hop pour les enfants. Chaque année, depuis 2016, l'APE organise un cours pro vélo pour encourager la mobilité douce.</p> <p>e) Tous les lundis, mardis et mercredis de 18h30-20h30, les enfants sont encadrés par le</p>	<p>a) Le club est ouvert à tous ses membres et aux non-membres du moment qu'ils prennent des cours</p> <p>b) Le club est ouvert à tous ses membres (juniors -filles et garçons, adultes et seniors.) Il est lié aux clubs de foot de plusieurs communes environnantes, afin d'optimiser les équipes multiples, que ce soit l'âge et/ou le niveau des participants.</p> <p>c) Habitant-e-s de la commune. Entre 20 et 40 personnes en fonction des années</p>	<p>c) Permanente, 1 fois par année</p> <p>d) Permanente, 2 à 3 fois par année</p> <p>a), b), e), f) et g) Permanente</p>	<p>a) Subventions de CHF 15 000.-</p> <p>b) Subvention de 8'000.- au club et intervention de la voirie pour l'entretien des terrains de foot et d'entraînement. Les coûts d'entretien en sus sont pris en charge par la commune pour un montant de 42'000</p> <p>c) Promotion de l'événement, subventions de CHF 5000.- à la société de Gym et participation de la voirie pour l'installation de tables, bancs, ainsi que pour la préparation du Parc du Russel. En cas de mauvais temps, la commune met à disposition la salle de gym.</p> <p>d) Subventions de</p>	<p>a) Prix des cours et si membres, cotisations</p> <p>b) cotisations de membres</p> <p>c), d), e) et g) Gratuit</p> <p>f) CHF 32.- par matinée pour les familles domiciliées à St-Sulpice et CHF 35.- pour les familles non domiciliées à St-Sulpice</p>	<p>a), b) c), d) et e) Mme Theumann Cécile, Municipale "Jeunesse et sport" pour la commune de St-Sulpice Cecile.Theumann@st-sulpice.ch 078 880 54 09</p> <p>f) Mme Merminod Anne, Municipale "préscolaire, parascolaire et instruction publique" pour la commune de Saint-Sulpice Anne.Merminod@st-sulpice.ch</p> <p>g) M. Ray Nicolas, Secrétaire municipal de la commune de St-Sulpice Nicolas.Ray@st-sulpice.ch 021 694 33 52</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis</p>
--	---	--	--	--	--	---	--	---





	<p>1975. Structure d'accueil pour les enfants. Le but premier de cette mesure est de permettre aux parents exerçant une activité professionnelle d'aménager leur emploi du temps afin de combiner vie professionnelle et vie de famille. Cette mesure a toutefois été adaptée dans un but de promotion de la santé pour les enfants de 3 à 6 ans. Le but est donc, au sein de la structure, de sensibiliser à une alimentation saine et de favoriser le mouvement. Cette structure a été fondée par des parents avec le soutien de la commune et</p>	<p>personnel du centre de loisirs. Ils participent à des ateliers de bricolage, loisirs créatifs et/ou jouent à des jeux de ballon sur terrain en herbe à l'extérieur de l'Auberge Communale.</p> <p>f) Infrastructure extérieure : un grand jardin avec circuit, colline et labyrinthe dans les herbes permettant aux enfants de courir et de se dépenser. En intérieur : une pièce est consacrée à la psychomotricité et une estrade à cubes multiples a spécifiquement été mise en place pour encourager l'activité physique des enfants. En plus de l'infrastructure, le jardin d'enfants le Croqu'pomme organise des Ateliers Art et Nature; i.e. les mardis et jeudis après-midi, des balades en forêt ou au bord du lac sont organisées pour sensibiliser les enfants à l'environnement et stimuler leur développement intellectuel</p> <p>g) Contribution financière</p>	<p>d) Membres de l'APE, environ 60 personnes</p> <p>e) Ouvert à tous les enfants de 6 à 12 ans, domiciliés à St-Sulpice, environ 15 enfants par séance</p> <p>f) 30 enfants de 3 à 6 ans</p> <p>g) Habitant-e-s de la commune</p>		<p>CHF 1200.- et local mis à disposition</p> <p>f) Subventions de CHF 9 000.-, mise à disposition d'une salle à l'Auberge communale et intervention de la voirie pour l'entretien du terrain de foot.</p> <p>g) Don de CHF 500.-</p>			
--	--	--	---	--	--	--	--	--



Commune en santé

	fonctionne comme une coopérative. g) Soutien à l'Association Stop Suicide							
--	--	--	--	--	--	--	--	--



Promotion Santé
Suisse

unisanté
Centre universitaire de médecine générale
et santé publique - Lausanne



2. Offres de loisirs

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Offres de loisirs ». Il s'agit d'installations, d'animations ou d'offres de loisirs visant à améliorer la santé des habitant-e-s ou à favoriser les liens sociaux. Ces prestations sont soit accessibles à toutes et à tous, soit s'adressent à une population spécifique. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Breve description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Cap sur l'ouest	2012. Fête pour célébrer la mobilité douce dans l'Ouest Lausannois	Cap sur l'Ouest: parcours de 23 km fermé à la circulation traversant toutes les communes du district de l'Ouest Lausannois. Cette manifestation est organisée au niveau du district de l'Ouest lausannois. A chaque édition, le préfet désigne deux communes responsables de la coordination. Chaque commune choisie le(s) stand(s) qu'elle souhaite mettre en place sur son territoire. Des animations sont placées le long du parcours et un point festif est installé aux Pierrettes (bord du lac, à Saint-Sulpice). Différents stands y sont installés pour animer le site et, dans un but de promotion de la santé, Cool and	25'000 participant-e-s en 2016	Permanente, 1 fois tous les deux ans	CHF 1.- par habitant-e, soit au total CHF 5000.- pour la commune de Saint-Sulpice. Service voirie installation tentes, tables, bancs pour les points de ravitaillement, CHF 500.- pour un orchestre	Gratuit	Mme Theumann Cécile, Municipale "Jeunesse et sport" pour la commune de St-Sulpice Cecile.Theumann@st-sulpice.ch 078 880 54 09	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser davantage d'effets en termes de promotion de la santé) : stand de promotion de l'eau, etc.



		Clean a fait - pour la première fois en 2018 - une animation pour sensibiliser la population aux thématiques de l'alcool, du tabac et du fair-play.						
Offres d'activités physiques gratuites ou peu coûteuses pour toutes et tous	<p>a) Allez Hop les communes: 2016. Initiation au Nordic walking</p> <p>b) L'Ouest bouge: A partir de 2019. Une journée qui vise à valoriser la pratique du sport sur les communes du district de l'Ouest Lausannois.</p> <p>c) Vélo cargo: 2018. Le but est de privilégier la mobilité douce et de favoriser l'activité physique.</p>	<p>a) Faire découvrir le Nordic Walking.</p> <p>b) Le 05 mai 2019, chaque commune de l'Ouest Lausannois organisera, sur son territoire, une journée autour du mouvement (gym, zumba, etc.). Le but de cette mesure est d'encourager le mouvement des habitant-e-s et s'inscrit directement dans une optique de promotion de la santé. A Saint-Sulpice, deux cours d'une heure seront organisés et assurés par deux moniteurs.</p> <p>c) La municipalité a acheté un vélo cargo électrique.</p>	<p>a) Une dizaine de participant-e-s par initiation</p> <p>b) Habitant-e-s de la commune</p> <p>c) Habitant-e-s de la commune</p>	<p>a) Permanente, 1 fois par année (elle n'a pas eu lieu en 2018 mais la commune va relancer l'activité en 2019 avec plus de communication)</p> <p>b) Permanente, 1 fois par année</p> <p>c) En cours de développement</p>	<p>a) Promotion via "tout-ménage"</p> <p>b) Mise à disposition de tables, bancs, tentes par la voirie et mise à disposition de la salle de gym du Collège des Pâquis en cas de mauvais temps. La commune s'engage également à promouvoir l'évènement et à financer le personnel encadrant lors de cette manifestation.</p> <p>c) Financement du vélo cargo électrique, CHF 7500.- pour les 3 ans à venir</p>	<p>a) et b) Gratuit</p> <p>c) Le tarif est le suivant: CHF 2.- / heure pour la location du vélo. CHF 1.-/heure pour les détenteurs d'un abonnement. Gratuit la nuit.</p>	<p>a), b) et c) Mme Theumann Cécile, Municipale "Jeunesse et sport" pour la commune de St-Sulpice Cecile.Theumann@st-sulpice.ch 078 880 54 09</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis</p> <p>Possibilité de travailler sur les critères 2 (viser davantage d'effets en termes de promotion de la santé) et 3 (envergure). Par exemple en acquérant de nouveaux vélos cargo, en pensant à la manière de valoriser l'existence de ce vélo, en informant davantage la population sur la possibilité d'utiliser ce vélo, etc.</p>



Commune en santé

Passeport vacances	Proposer aux enfants entre 9 et 15 ans des activités originales durant les vacances d'été	Le passeport vacances propose des activités sportives, culturelles et des ateliers de découverte.	Une trentaine d'enfants par année	Permanente	Planification des activités et vente des passeports; la commune paie CHF 45.- par passeport	Prix du passeport : CHF 90.-, dont CHF 45.- à la charge de la commune	M. Ray Nicolas, Secrétaire municipal de la commune de St-Sulpice Nicolas.Ray@st-sulpice.ch 021 694 33 52	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser davantage d'effets en termes de promotion de la santé) : choix des activités et des collations, eau à disposition, démarche participative avec les enfants, etc.
---------------------------	---	---	-----------------------------------	------------	---	---	---	---



Promotion Santé
Suisse

unisanté
Centre universitaire de médecine générale
et santé publique · Lausanne



3. Famille et solidarité

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Famille et solidarité ». Il s'agit de mesures sociales, cherchant à renforcer les compétences favorables à la santé des familles ou faisant référence à une étape de la vie particulière (petite enfance, grossesse, parentalité, retraite, etc.). Cette catégorie comprend également les prestations délivrées au domicile ou relatives à la sphère privée. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Bus Santé	Dans un but de promotion santé, la commune de Saint-Sulpice accueille 2 jours par an le Bus Bilan et Conseils Santé.	Une équipe de conseillères en santé effectue des tests: tension artérielle, cholestérol, diabète, indice de masse corporelle etc. Elle propose ensuite des conseils santé efficaces pour diminuer les facteurs de risque et maintenir son capital santé. La consultation dure 30 minutes.	Habitant-e-s de la commune	Permanente, 1 fois par année	Information des citoyen-ne-s du passage du bus dans la commune, mise à disposition d'un espace central et d'un accès à l'électricité par la voirie	CHF 40.- par personne/consultation	M. Ray Nicolas, Secrétaire municipal de la commune de St-Sulpice Nicolas.Ray @st-sulpice.ch 021 694 33 52	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser davantage d'effets en termes de promotion de la santé), par exemple en offrant la consultation aux employé-e-s de la commune ou aux populations vulnérables.
Mesures favorisant la cohésion sociale et/ou l'intégration des personnes	a) Fenêtre de l'Avent: 1990. Le but de cette mesure est principalement de renforcer la cohésion sociale et	a) Au mois de décembre, chaque soir les commerçant-e-s de Saint-Sulpice offrent un apéritif aux habitant-e-s de la commune. La municipalité coordonne cet événement et la voirie intervient pour l'installation des	a) Habitant-e-s de la commune. Entre 50 et 100 personnes par soirées	a) Permanente, 1 fois par année. Du 1er dimanche de décembre jusqu'au 25 décembre	a) La commune participe activement à cette manifestation. Elle se charge de la coordination et offre un apéritif à ses habitant-e-s (budget	a) et b) Gratuit	a) M. Ray Nicolas, Secrétaire municipal de la commune de St-Sulpice Nicolas.Ray	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis



issues de la migration	<p>de favoriser les interactions entre les habitant-e-s de la commune pendant les fenêtres de l'Avent.</p> <p>b) Junior days: 2018. Cet événement propose aux familles de découvrir, durant 1 week-end entier, de nombreuses activités sous forme d'animations : sport, culture, arts et loisirs. Cette mesure a été mise en place dans le but d'augmenter l'offre de loisirs pour les enfants domiciliés à Saint-Sulpice.</p>	<p>infrastructures nécessaires. En outre, la fenêtre du premier dimanche de l'aveut est chaque année organisée par la paroisse avec un moment de contes pour tou-te-s suivi d'une balade aux flambeaux d'env. 30min jusqu'à la plage où un grand feu organisé par la voirie et distribution de soupe (faite par la paroisse).</p> <p>b) Durant l'événement, des jeux, animations et des challenges sportifs sont organisés pour tous les enfants participants.</p>	<p>b) Enfants, 48 participant-e-s pour la commune de Saint-Sulpice en 2018.</p>	<p>b) Permanente</p>	<p>de CHF 500.- et vin offert). La voirie intervient aussi très largement pour l'installation de tables, bancs, et met à disposition du bois pour le feu lors la traditionnelle "Dégustation de la soupe autour du feu"</p> <p>b) La commune prend en charge la totalité du coût du billet pour les participant-e-s (CHF 10.-/enfant) L'offre est communiquée aux familles par mail et par le biais de l'association des parents d'élèves.</p>		<p>@st-sulpice.ch 021 694 33 52</p> <p>b) Mme Theumann Cécile, Municipale "Jeunesse et sport" pour la commune de St-Sulpice Cecile.Theumann@st-sulpice.ch 078 880 54 09</p>	
Prestations en faveur des Seniors	<p>a) Gym des aînés</p> <p>b) Plan prévention canicule: 2008. Prévention pour la</p>	<p>a) Gym des aîné-e-s: Une fois par semaine un cours est donné gratuitement aux seniors dans des locaux mis à disposition par la municipalité.</p>	<p>a) Gym et Tai-chi pour les aînés: environ 10 personnes par cours</p>	<p>a) gym des aînés tous les mardis de 17h à 18h</p>	<p>a) Mise à disposition des salles et intervention du concierge</p>	<p>a) b) c) et d) Gratuit</p>	<p>a) et c) Mme Theumann Cécile, Municipale "Jeunesse et</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis</p>



	<p>santé des personnes vulnérables et des personnes âgées lors de canicules</p> <p>c) Réseau de solidarité entre les aînés (Réseau 4S): société locale pour renforcer la solidarité entre les personnes âgées</p> <p>d) Visite des nonagénaires: 2006. Donner de l'importance et de l'estime aux personnes âgées</p>	<p>b) Un formulaire est envoyé aux personnes de plus de 75 ans et/ou sujettes à des complications lors de canicules. Une liste des personnes potentiellement vulnérables est effectuée et celles-ci sont contactées dans le cas où un avis canicule est émis par MétéoSuisse et le Groupe Alerte Canicule. Des visiteurs communautaires - SDIS, pour la commune de Saint-Sulpice - interviennent auprès de ces personnes en cas d'alertes.</p> <p>c) Organisation de conférences santé en collaboration avec ProSenectute</p> <p>d) Lors de l'anniversaire d'un nonagénaire domicilié à Saint-Sulpice, le syndic et un membre du greffe rendent visite au bénéficiaire de la mesure. Un cadeau d'une valeur d'environ CHF 60.-/ personne est offert ainsi que du vin.</p>	<p>b) Personnes âgées/vulnérables</p> <p>c) entre 20 et 30 personnes pour les conférences santé</p> <p>d) Environ 10 personnes par année</p>	<p>b) Permanente, durant l'été</p> <p>c) Conférence 2 à 3 fois par année</p> <p>d) Permanente</p>	<p>b) Coordination de la mesure et envoi des formulaires</p> <p>c) Subventions de CHF 800.- au Réseau 4S</p> <p>d) Implication du Syndic et d'un membre du greffe. Coût pour la municipalité CHF 60.-/personne. Soit en 2017 : CHF 540.-</p>		<p>sport" pour la commune de St-Sulpice Cecile.Theumann@st-sulpice.ch 078 880 54 09</p> <p>b) et d) M. Ray Nicolas, Secrétaire municipal de la commune de St-Sulpice Nicolas.Ray@st-sulpice.ch 021 694 33 52</p>	
Sortie annuelle des aîné-e-s	<p>1990. Croisière pour les bénéficiaires AVS. Le but principal de cette mesure est la</p>	<p>Les seniors se retrouvent au débarcadère de Saint-Sulpice et embarquent pour une croisière de 10h00 à 16h00 sur les bateaux de</p>	<p>Environ 300 personnes par année</p>	<p>Permanente, 1 fois par an</p>	<p>Financement CHF 35 000.-</p>	<p>Gratuit</p>	<p>M. Ray Nicolas, Secrétaire municipal de la commune</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis</p> <p>Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser davantage</p>



Commune en santé

	sociabilisation entre seniors.	la CGN. Un repas est également offert lors de cette journée.						de St-Sulpice Nicolas.Ray @st-sulpice.ch 021 694 33 52	d'effets en termes de promotion de la santé): choix des activités, composition du repas, etc.
--	--------------------------------	--	--	--	--	--	--	---	---



4. Ecole

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Ecole ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées à l'école. Elles cherchent à renforcer les compétences des élèves ou des enseignant-e-s en matière de santé ou à amener un changement structurel au sein de l'établissement (réaménagement de la cour de récréation, engagement de la direction, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Aménagement de la cour de récréation	2016. Cette mesure a pour but de fournir aux enfants les jeux qu'ils ont choisis et donc de promouvoir leur mouvement lors de la récréation.	Préau et jeux de chablon installés après la construction du Collège des Pâquis, en 2016. En 2018, suite à un sondage auprès des écolier/ère-s en partenariat avec l'APE, la commune a décidé de faire installer plusieurs jeux de chablon supplémentaires. Dans le courant de l'été 2018, les jeux choisis par les enfants scolarisés ont été installés dans la cour de récréation.	Tou-te-s les écolier/ère-s	Permanente	Aménagement en 2016. Coût pour les chablon supplémentaires en 2018: CHF 10 000.-	Gratuit	Mme Merminod Anne, Municipale "préscolaire, parascolaire et instruction publique" pour la commune de Saint-Sulpice Anne.Merminod@t-sulpice.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis



Commune en santé

Camps à la montagne hiver/été	Le but est de renforcer les liens entre les élèves en dehors de l'école tout en favorisant le mouvement.	Plusieurs semaines par année des camps de ski ou des camps d'été sont organisés pour tous les élèves du primaire et du secondaire. Les camps ont lieu de la 3e à la 9e Harmos. Une semaine de camp est également organisée pour la 11e Harmos.	293 élèves du primaire et 92 élèves du secondaire.	Permanente, une semaine par degré, par année scolaire	Participation aux frais de transport, location des chalets, nourriture et personnel encadrant. La commune apporte une contribution financière de 109 620 CHF/année, soit environ CHF 375.- par enfant. La municipalité s'engage à financer le camp dans son intégralité pour les enfants dont les parents ne disposeraient pas de moyens financiers suffisants. En 2017, cette mesure a coûté à la commune CHF 1 350.- La commune rend également les	En moyenne CHF 110.- par enfant et par camp	Mme Merminod Anne, Municipale "préscolaire, parascolaire et instruction publique" pour la commune de Saint-Sulpice Anne.Merminod@st-sulpice.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis et critères établis par le comité respectés (Nous validons cette mesure dès que les communes organisent 5 camps au minimum de la 5e à la 11e année. Si elles en font avant tant mieux mais il en faut au moins 5 de la 5e à la 11e).
--------------------------------------	--	---	--	---	--	---	---	---



Promotion Santé
Suisse

unisanté
Centre universitaire de médecine générale
et santé publique - Lausanne



					camps d'été accessibles aux enfants d'EVAM.			
Construction solidaire entre adolescent-es	En 2018, des élèves du Collège de la Planta procéderont à la construction d'un voilier. Le but recherché est de renforcer la cohésion sociale et la confiance en soi des écolier/ères.	Projet développé spécifiquement pour les classes d'élèves en grande difficulté. Chaque classe se réunit une fois par semaine pour faire avancer ce projet de construction d'un voilier. Mais l'idée est que chaque enseignant-e mobilise sa discipline pour faire avancer le projet ; chaque matière enseignée converge vers le projet (le professeur de physique parle des vents et de la navigation, les maths sont utilisées pour les calculs en lien avec la construction, travail du bois avec l'enseignant des travaux appliqués,....).	20 élèves de 14 à 16 ans	Tous les lundis et mardis, pendant les deux prochaines années (hors vacances scolaires)	Les communes de Saint-Sulpice et de Chavannes travaillent conjointement sur ce projet. La municipalité de Saint-Sulpice participe à l'achat du matériel à hauteur de CHF 3 000.-	Gratuit	Mme Merminod Anne, Municipale "préscolaire, parascolaire et instruction publique" pour la commune de Saint-Sulpice Anne.Merminod@t-sulpice.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis Possibilité de travailler sur les critères 3 (envergure) et 4 (régularité). En effet, le comité de labellisation relève que c'est une belle mesure, mais qui est néanmoins un peu "marginale" en termes de promotion de la santé à l'école : il importe de mettre en place des mesures ayant des impacts positifs sur le climat d'établissement. Le projet développé dans le cadre de cette mesure pourrait être présenté, par les élèves concernés, à l'ensemble de l'établissement ; une évaluation qualitative pourrait être menée



								auprès des élèves partie prenante du projet,...
Favoriser le mouvement à l'école- Remplacement des devoirs surveillés par des activités physiques	En 2018, dans un but de promotion de la santé, la municipalité a décidé de remplacer les devoirs surveillés de la pause de midi par des activités favorisant le mouvement et les interactions entre les élèves.	Avant 2018, l'accueil des enfants venant manger au réfectoire se composait de deux temps : un temps pour le repas suivi d'un temps obligatoire de devoirs surveillés. Depuis la rentrée scolaire 2018, le temps dédié aux devoirs a été remplacé par un moment dédié au mouvement. Ainsi, quand les enfants ne sont pas en train de manger, ils sont encadrés pour participer à des activités physiques telles que ballons, jeux ou activités diverses dans la salle de gym ou au parc,...	Élèves 1 à 8P (4 à 12 ans), environ 60 élèves	Permanente	Un budget de CHF 1 000.- est alloué pour l'achat de matériel, la commune met également à disposition la salle de gym et finance le personnel encadrant.	Une partie de la somme que les parents paient pour les repas est allouée à cette mesure.	Mme Merminod Anne, Municipale "préscolaire, parascolaire et instruction publique" pour la commune de Saint-Sulpice Anne.Merminod@st-sulpice.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis Le comité relève néanmoins qu'il est important de laisser la possibilité aux élèves qui le souhaiteraient de faire leurs devoirs durant la pause de midi. Il ne faudrait en effet pas que la suppression des devoirs surveillés sur la pause de midi soit génératrice d'inégalités sociales (enfants avec peu ou pas de support parental et ne pouvant pas être présents aux devoirs surveillés de la fin de la journée).
Jardins scolaires	4 potagers sont à disposition de l'école et de l'UAPE. (Création de ces	Les enseignant-e-s et les élèves disposent de 4 potagers à proximité de l'école pour y planter les	Enfants de 4 à 12 ans, environ 40 enfants	Permanente	La commune met à disposition le terrain pour les jardins scolaires.	Gratuit	Mme Faye Elina, Directrice de l'UAPE Elina.Faye@st-sulpice.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis



Commune en santé

	nouveaux potagers depuis la rentrée 2016, suite à la construction du nouveau complexe scolaire).	produits de leur choix. Le but est de faire découvrir aux élèves le cycle des plantes et les sensibiliser à une alimentation saine et de saison.			Installations par la voirie. Aucune solution n'avait été pensé pour l'entretien des potagers durant les vacances scolaires. Aussi, la commune a demandé à l'association responsable des potagers communautaires de s'occuper de l'entretien des potagers scolaires durant les vacances. A noter que la voirie a également réalisé l'installation de bacs à permaculture pour la garderie l'écoline ainsi que l'installation d'un robinet qui rend cette exploitation possible. L'écoline s'occupe de		021 691 04 96	
--	--	--	--	--	---	--	---------------	--



Promotion Santé
Suisse

unisanté
Centre universitaire de médecine générale
et santé publique - Lausanne



					l'entretien de ces bacs.			
Parc à trottinettes, vélos et skates au Collège des Pâquis	Infrastructure au Collège des Pâquis: places pour trottinettes, vélos et skates. Le but de cette mesure est d'encourager la mobilité douce et la pratique du sport pour se rendre à l'école (depuis 2015 puis extension avec de nouvelles places une année plus tard).	La municipalité a entrepris l'installation de 60 supports vélos et 45 supports pour trottinettes et skateboards. Il y avait uniquement 80 supports à vélo auparavant et l'association des parents d'élèves a fait la demande pour qu'il y en ait plus.	Tou-te-s les écolier/ère-s et les employé-e-s de l'école	Permanente	Financement de l'infrastructure, coût CHF 40 000.-	Gratuit	Mme Theumann Cécile, Municipale "Jeunesse et sport" pour la commune de St-Sulpice Cecile.Theumann@st-sulpice.ch 078 880 54 09	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis
Promotion d'une nourriture équilibrée à l'école	a) Pomme à la récré b) Nourriture saine et équilibrée à l'école: Veiller à ce que l'alimentation des écolier/ère-s soit saine et équilibrée.	a) Sensibiliser les écolier/ère-s à une alimentation saine et équilibrée. Chaque mois de novembre, durant trois semaines, les écolier/ère-s reçoivent une pomme pour la récré jusqu'à leur 6e Harnos. b) Pour répondre à cette mesure la commune a choisi de travailler avec un traiteur labellisé fourchette verte, qui effectue un suivi de ses	a) Pour l'année scolaire 2017-2018, 129 abonnements vendus sur les 293 élèves b) environ 400 élèves	a) et b) Permanente	a) La commune met à disposition le personnel du réfectoire pour la distribution des fruits et prend en charge le prix de l'abonnement (CHF 5.- par élève). b) Subvention et coordination de la vente des bons ainsi que le suivi des menus et des consignes	a) Gratuit b) CHF 8.- par menu	a) M. Lamoureux Eric, Traiteur Croq midi 021 653 22 31 et Mme Merminod Anne, Municipale "préscolaire, parascolaire et instruction publique" pour la commune de Saint-Sulpice Anne.Merminod@st-sulpice.ch b) Mme Merminod Anne, Municipale	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis Concernant la sous-mesure a), possibilité de travailler sur le critère 2 (viser davantage d'effets en termes de promotion de la santé). Il serait intéressant d'intégrer cela dans un projet d'établissement plus global en développant un concept de type «



		menus grâce à une diététicienne, et qui favorise les produits locaux.			concernant les allergies ou exigences religieuses par le personnel du réfectoire.		"préscolaire, parascolaire et instruction publique" pour la commune de Saint-Sulpice Anne.Merminod@st-sulpice.ch	Promotion de récréations saines à l'école » pour permettre de renforcer davantage les comportements de santé des élèves.
--	--	---	--	--	---	--	---	--



5. Santé au travail

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Santé au travail ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées au sein d'une ou plusieurs entreprises. Elles cherchent à renforcer les compétences des employé-e-s ou de la direction en matière de santé ou à amener un changement structurel dans les entreprises (engagement de la direction, installation de douches, amélioration du climat, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Cours de français pour personnes allophones	Favoriser l'intégration et l'employabilité des personnes migrantes	Cours de français organisés en collaboration avec la FEJ, Association de français en jeu : -Cours Hebdomadaires: deux heures de cours par semaine, des niveaux A1 à B1; -Cours semi-intensif : 2X3 heures par semaine	Migrant-e-s allophones, environ 5 personnes en fonction des années	Permanente	Subventions de CHF 200.- par participant-e	CHF 40.- (frais d'inscription) + CHF 35.- pour le matériel pédagogique	Mme Theumann Cécile, Municipale "Jeunesse et sport" pour la commune de St-Sulpice Cecile.Theumann@st-sulpice.ch 078 880 54 09	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis
Favoriser la promotion de l'activité physique auprès des employé-e-s du territoire de la commune	a) Mise à disposition de douches pour les employé-e-s de la commune b) Vélo cargo: 2018. Le but est de privilégier la mobilité douce et de favoriser l'activité physique des	a) La municipalité met à disposition 2 douches pour encourager la mobilité douce et l'activité physique de ses employé-e-s. b) La municipalité subventionne un vélo cargo électrique pour permettre aux entreprises locales de le louer à prix réduit afin	a) Employé-e-s communaux b) Entreprises locales	a) Permanente b) En cours de développement	a) Aménagement et financement b) Financement du vélo cargo électrique, CHF 7500.- pour les 3 ans à venir	a) Gratuit b) L'épicerie charge le vélo chez elle et bénéficie de 25 heures d'utilisation gratuites par mois.	a) M. Ray Nicolas, Secrétaire municipal de la commune de St-Sulpice Nicolas.Ray@st-sulpice.ch 021 694 33 52 b) Mme Theumann Cécile, Municipale	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis Possibilité de travailler sur les critères 2 (viser davantage d'effets en termes de promotion de la santé) et 3 (envergure). Par exemple en



	employé-e-s présent-e-s sur le territoire communal.	d'effectuer les livraisons à domicile. La pharmacie et l'épicerie se sont affirmés en faveur de cette nouvelle mesure. La commune souhaite acquérir deux nouveaux vélos cargo.				L'utilisation de ces vélos est gratuites pour les employé-e-s communaux	"Jeunesse et sport" pour la commune de St-Sulpice Cecile.Theumann@st-sulpice.ch 078 880 54 09	acquérant de nouveaux vélos cargo, en pensant à la manière de valoriser l'existence de ce vélo, en informant davantage les entreprises et les employé-e-s communaux sur la possibilité d'utiliser ce vélo, etc.
Favoriser la santé au travail dans l'administration communale	<p>a) Utilisation d'essences et d'huiles biodégradables: 2010. Cette mesure est le résultat d'un engagement de la commune dans un but de prévention et de promotion de la santé des employé-e-s en charge de l'entretien de la commune.</p> <p>b) Installation de tables ergonomiques au secrétariat municipal</p> <p>c) Contrôle auditif offert aux employé-e-s d'entretien de la commune: Prévention des lésions auditives</p>	<p>a) La voirie utilise des essences et huiles biodégradables, moins nocives et moins polluantes pour le personnel et pour l'environnement.</p> <p>b) La municipalité a procédé, en mai 2018, à l'installation de 2 tables ergonomiques et effectué une rénovation du secrétariat municipal.</p> <p>c) Prévention des lésions auditives pour les employé-e-s communaux en charge de l'entretien de la commune et utilisant potentiellement des machines bruyantes</p> <p>d) Chaque année une sortie est organisée pour tou-te-s les employé-e-s de l'administration communale. Une excursion et un</p>	<p>a) Les employé-e-s en charge de l'entretien de la commune. Environ 10 personnes</p> <p>b), c) et d) Employé-e-s communaux (env. 33 personnes en 2017)</p>	<p>a) b) c) et d) Permanente</p>	<p>a) Achat du matériel (huiles et essences biodégradables)</p> <p>b) Aménagement et financement de CHF 8'500.- pour la rénovation du secrétariat municipal</p> <p>c) Ce coût est pris en charge par la Suva. La commune paie les heures et les coûts du transport</p> <p>d) La commune offre la sortie à l'ensemble de ses collaborateurs</p>	<p>a) b) c) et d) Gratuit</p>	<p>a) M. Rouge Claude-Alain, Chef de la voirie pour la commune de Saint-Sulpice Claude-Alain.Rouge@st-sulpice.ch 021 691 83 54</p> <p>b) c) et d) M. Ray Nicolas, Secrétaire municipal de la commune de St-Sulpice Nicolas.Ray@st-sulpice.ch 021 694 33 52</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis</p> <p>Concernant la sous-mesure b), possibilité de travailler sur le critère 2 (viser davantage d'effets en termes de promotion de la santé) : les tables ergonomiques sont destinées à des postes fixes/sédentaires et une sensibilisation des employé-e-s à la bonne utilisation de ce matériel est effectuée.</p> <p>Concernant la sous-mesure c), possibilité de travailler sur le critère 2 (viser davantage d'effets en termes de promotion de la santé) en</p>



Commune en santé

et protection de l'audition	repas sont offerts à cette occasion.							accompagnant le contrôle auditif d'autres actions pour diminuer l'exposition au bruit (achat machines moins bruyantes, mise à disposition de bouchons moulés, sensibilisation des collaborateurs....).
d) Sortie du personnel: Favoriser l'intégration des nouveaux employé-e-s et développer la cohésion sociale au sein de l'administration communale								



6. Espaces publics

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Espaces publics ». Il s'agit de mesures qui visent à réduire les influences physiques et chimiques nocives (bruit, fumée), à maintenir ou améliorer les ressources naturelles (eau, air, forêt) ou à créer des installations favorables à la santé sur le territoire communal (pistes cyclables, parcours balisés, places de jeux ou de sport). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Aménagement de l'espace public favorisant le bien-être des habitant-e-s	La commune de Saint-Sulpice d'une superficie de 1,82 km ² compte 0,28 km ² d'espaces verts, jardins ou parcs. Soit près de 15% sa surface totale. Elle comporte notamment des: a) Places de jeux b) Sentiers pédestres c) Bancs publics d) Supports vélos	a) Plusieurs places de jeux sécurisées et aménagées avec des bancs et des WC. De l'eau potable est disponible dans les WC. b) Entretien et balisage des sentiers pédestres pour favoriser la santé et le bien-être des habitant-e-s c) Les bancs sont placés dans les endroits "stratégiques" dans le village et le long des chemins pour permettre aux promeneurs de se reposer. d) 60 supports vélos répartis sur tout le territoire communal. Certains supports ont été installés à proximité des arrêts de bus. Une partie des parcs à support comprennent des supports de	a) b) c) et d) Habitant-e-s de la commune et personnes de passage	a) b) c) et d) Permanente	a) b) et c) Financement et entretien par la voirie d) Financement du matériel et de l'installation. Coût total CHF 6100.-	a) b) c) et d) Gratuit	a) b) et c) M. Clerc Alain, Syndic de la commune de St-Sulpice Alain.Clerc@st-sulpice.ch d) Mme Theumann Cécile, Municipale "Jeunesse et sport" pour la commune de St-Sulpice Cecile.Theumann@st-sulpice.ch 078 880 54 09	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis



Commune en santé

		différentes tailles adaptés pour les adultes et les enfants.						
Fitness en plein air	2019. Permettre à toutes et à tous d'exercer une activité physique près de chez soi ou de son lieu de travail.	<p>Cinq appareils de fitness en plein air et deux engins de gym urbaine vont être installés sur le territoire de la commune en mars 2019. Ils seront situés le long d'un parcours proche des trois places de jeux de la commune.</p> <p>Ces engins seront disponibles pour tout le monde. Un parcours balisé à l'aide de panneaux indiquera aux utilisateurs le chemin à suivre et les exercices à effectuer.</p> <p>Des flyers d'information seront envoyés à travers un tout-ménage pour informer les habitant-e-s de la création de ce parcours de fitness urbain.</p> <p>Des cours d'activité physique sur ces machines seront dispensés 10 fois par année pour les seniors. Tout-e Serpelious-e souhaitant apprendre à utiliser ces machines est également le/la bienvenu-e dans ces cours.</p>	Habitant-e-s de la commune	Permanente	CHF 35'907.- pour l'achat et l'installation des machines, CHF 1'000.- pour les cours dispensés aux seniors	Gratuit	Mme Theumann Cécile, Municipale "Jeunesse et sport" pour la commune de St-Sulpice Cecile.Theumann@st-sulpice.ch 078 880 54 09	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis
Offre d'installations sportives en plein air	Mettre à disposition un terrain multi-sport accessible à toutes et en tout temps	La zone de détente et de sport du Russel a été aménagée pour favoriser la pratique d'une activité physique. Elle compte un terrain de foot, de basket et de pétanque ainsi qu'une piste pour la course.	Habitant-e-s de la commune et personnes de passage	Permanente	Financement de l'ensemble des infrastructures et entretien par la voirie	Gratuit	M. Ray Nicolas, Secrétaire municipal de la commune de St-Sulpice Nicolas.Ray@st-sulpice.ch 021 694 33 52	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis



Promotion Santé
Suisse

unisanté
Centre universitaire de médecine générale
et santé publique - Lausanne



Commune en santé

Zones 30 et 20km/h	Mise en place de zones de modération de la circulation pour réduire la pollution (chimique et sonore)	Modération de la circulation et sécurisation du bord du lac et des zones résidentielles. Installation de 6 panneaux de contrôle de vitesse lumineux à proximité des passages piétons sur les tronçons stratégiques (passages piétons, zones de rencontre et sur le chemin de l'école).	Habitant-e-s de la commune et personne de passage	Permanente	Aménagement routier	Gratuit	M. Brandt Pierre-Yves, Municipal en charge de l'"Aménagement du territoire, routes et police des constructions" Pierre-Yves.Brandt@st-sulpice.ch 079 628 14 72	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD
---------------------------	---	--	---	------------	---------------------	---------	--	---



Analysez les points forts de votre bilan ainsi que les perspectives d'amélioration. Des propositions de mesures complémentaires sont-elles possibles et envisageables?

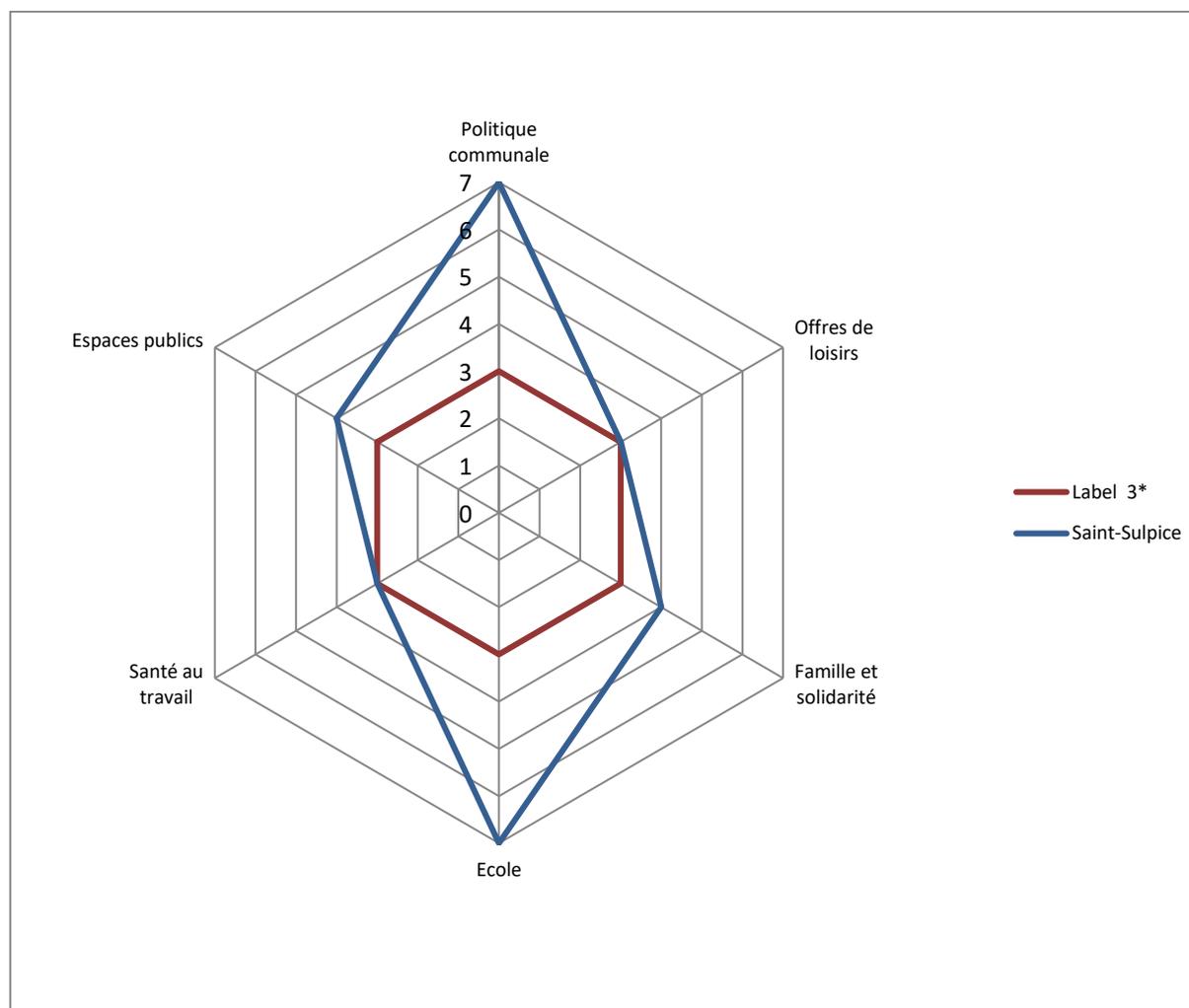
Perspective d'amélioration	Proposition
<p>Il serait possible de viser davantage d'effets en matière de prévention et promotion de la santé pour les mesures : « Engagement écrit des autorités communales en faveur du bien-être et de la qualité de vie de la population », « Favoriser l'accès aux offres d'activité physique pour les enfants de la commune », « Installation de défibrillateurs et formation pour les employé-e-s et habitant-e-s », « Cap sur l'ouest », « Offres d'activités physiques gratuites ou peu coûteuses pour toutes et tous », « Passeport vacances », « Bus Santé », « Sortie annuelle des aîné-e-s », « Construction solidaire entre adolescent-e-s », « Favoriser la promotion de l'activité physique auprès des employé-e-s du territoire de la commune » et « Favoriser la santé au travail dans l'administration communale ».</p>	<p>Voir les propositions dans la colonne « Validation » des mesures concernées ou se renseigner auprès de la coordination du label pour obtenir des informations sur des mesures déjà en place dans d'autres municipalités ou pour obtenir les contacts d'organismes pouvant soutenir la mise en œuvre de nouvelles prestations.</p>
<p>Concernant la mesure « Promotion d'une nourriture équilibrée à l'école », le comité de labellisation souhaiterait que la commune développe davantage la sous-mesure « Pomme à la récré ». En effet, il importe que ce type d'actions soit inscrit dans une démarche plus globale et régulière autour de l'alimentation afin que l'impact en termes de promotion de la santé puisse être considéré. C'est pourquoi le comité demande que la commune de Saint-Sulpice s'engage dans une réflexion plus générale autour d'un projet développant un concept de type « Promotion de récréations saines à l'école ».</p>	<p>La commune est encouragée à prendre contact avec l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS) afin d'être conseillée dans leur démarche autour du développement de ce concept de « Promotion de récréations saines à l'école ».</p>



<p>La mesure « Prévention en milieu festif » devrait être développée dans les trois années à venir.</p>	<p>La commune de Saint-Sulpice pourrait faire appel à la coordination pour être mise en contact avec les responsables de la charte Festiplus, afin de mettre en œuvre cette mesure. La commune a également la possibilité de se lancer dans la démarche de la charte Festiplus en remplissant le formulaire se trouvant sous ce lien : http://www.festiplus.ch/?page_id=184</p>
<p>Concernant la mesure « Favoriser le mouvement à l'école-Remplacement des devoirs surveillés par des activités physiques », le comité relève que la démarche est intéressante mais qu'il est important néanmoins de laisser la possibilité aux élèves qui le souhaiteraient de faire leurs devoirs durant la pause surveillée de midi, afin d'éviter de générer des inégalités sociales (par exemple les élèves qui ne pourraient pas être présents aux devoirs surveillés de la fin de la journée et qui ne peuvent pas bénéficier d'un soutien parental pour leurs devoirs).</p>	<p>La commune pourrait transmettre le message du comité de labellisation à la direction de l'école, dans le but d'adapter cette mesure.</p>
<p>Au cours des années à venir, la commune de Saint-Sulpice pourrait ancrer davantage la promotion de la santé dans les domaines « Offres de loisirs » et « Santé au travail ».</p>	<p>Déjà bien active pour la promotion de la santé, la commune de Saint-Sulpice pourrait renforcer cette dimension en développant de nouvelles mesures dans les domaines les moins dotés. Pour cela, la commune de Saint-Sulpice pourrait consulter le catalogue des mesures du label ou contacter la coordination pour obtenir des informations sur des mesures déjà en place dans d'autres municipalités.</p> <p>La commune est également encouragée à visiter notre site « Environnements favorables à la santé », et plus précisément le répertoire de mesures (www.environnements-sante.ch).</p>
<p>Il est recommandé de faire participer la population à la création/mise en place des mesures la concernant.</p>	<p>Privilégier les démarches participatives auprès des habitant-e-s de la commune.</p>



En un graphique, voici le **bilan des actions existantes** dans votre Commune (en bleu) et des **mesures minimales demandées** afin d'obtenir le label 3 étoiles (en rouge).





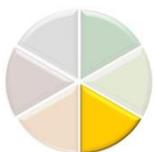
Mesures de promotion de la santé pour la Commune de St-Sulpice *** 2019



- Engagement écrit des autorités communales en faveur du bien-être et de la qualité de vie de la population
- Expérience participative pour et avec les jeunes
- Favoriser l'accès aux offres d'activité physique pour les enfants de la commune
- Engagement de la Municipalité dans des mesures de développement durable avec une dimension de promotion de la santé
- Installation de défibrillateurs et formation pour les employés et habitants
- Prévention en milieu festif
- Soutien aux associations sportives (activité physique), culturelles et villageoises



- Cap sur l'ouest
- Offre d'activités physiques gratuites ou peu coûteuses pour toutes et tous
- Passeport Vacances



- Bus Santé
- Mesures favorisant la cohésion sociale et/ou l'intégration des personnes migrantes
- Prestations en faveur des seniors
- Sortie annuelle des aînés



- Aménagement de la cour de récréation
- Camps de montagne hiver/été
- Construction solidaire entre adolescents
- Favoriser le mouvement à l'école : remplacement des devoirs surveillés par des activités physiques
- Jardins scolaires
- Parc à trottinettes, vélos et skates au Collège des Pâquis
- Promotion d'une alimentation équilibrée à l'école



- Cours de français pour personnes allophones
- Favoriser la promotion de l'activité physique au sein des employés du territoire de la commune
- Favoriser la santé au travail dans l'administration communale



- Aménagement de l'espace public favorisant le bien-être des habitants
- Fitness en plein air
- Offre d'installations sportives en plein air
- Zones 20 et 30 km/h